

# Projet éolien des communes de Montigny-sous-Marle et Rogny

Lettre d'information n°1

Octobre 2019

## LE MOT DU CHEF DE PROJET

« Suite aux délibérations favorables des conseils municipaux de Montigny-sous-Marle en novembre 2018 et de Rogny en mars 2019, la société Nordex France étudie la faisabilité d'un projet éolien sur ces communes. C'est dans le cadre de cette étude que nous avons installé un mât de mesure des vents sur la zone de projet en mars dernier, comme vous avez dû le remarquer.

Cette phase d'étude est essentielle puisqu'elle permet d'évaluer la faisabilité technique du projet et de déterminer le nombre et l'implantation exacte des éoliennes.

Au-delà de ces études techniques, chez Nordex, nous avons à cœur de réaliser nos projets dans le respect du territoire et en collaboration avec les acteurs locaux. C'est pourquoi nous avons souhaité lancer une démarche d'écoute et de dialogue avec les élus et habitants des communes d'accueil de nos projets. Comme vous pourrez le constater dans cette première lettre, cette démarche ne fait que commencer. Nous espérons que vous serez nombreux à venir échanger avec nous au sujet de ce projet ! »

Lucie Serveau, Chef de Projet Nordex

## L'ACTU DU PROJET : l'installation du mât de mesure des vents

Un mât de mesure de vent de 99 mètres a été installé en mars dernier sur la commune de Montigny-sous-Marle au sein de la zone de projet. Une campagne de mesures du potentiel éolien est une étape importante dans le montage d'un projet. En effet, elle permet de confirmer le potentiel éolien de la zone identifiée. L'implantation d'un parc éolien nécessite une connaissance très fine des conditions climatiques et météorologiques du territoire. Ce mât de mesure permettra ainsi d'effectuer des relevés précis et réguliers sur une durée d'environ un an, pour affiner les prévisions de production et adapter le projet au territoire.



# LES ELEMENTS CLES DU PROJET DE MONTIGNY-SOUS-MARLE ET DE ROGNY

## Pourquoi un parc éolien ici ?

L'implantation d'éoliennes prend en compte de nombreuses contraintes physiques, techniques et réglementaires : distance minimale de 500 m avec les habitations, topographie, conditions de vent, ou encore les bornes de l'aviation civile. Après les premières études, il s'avère que les territoires de Montigny-sous-Marle et de Rogny sont particulièrement propices à l'accueil d'un parc éolien.

## Combien d'éoliennes ?

Le parc comprendrait entre 4 et 6 éoliennes. Le choix de ces dernières sera arrêté en fonction des mesures de vents et des études environnementales.

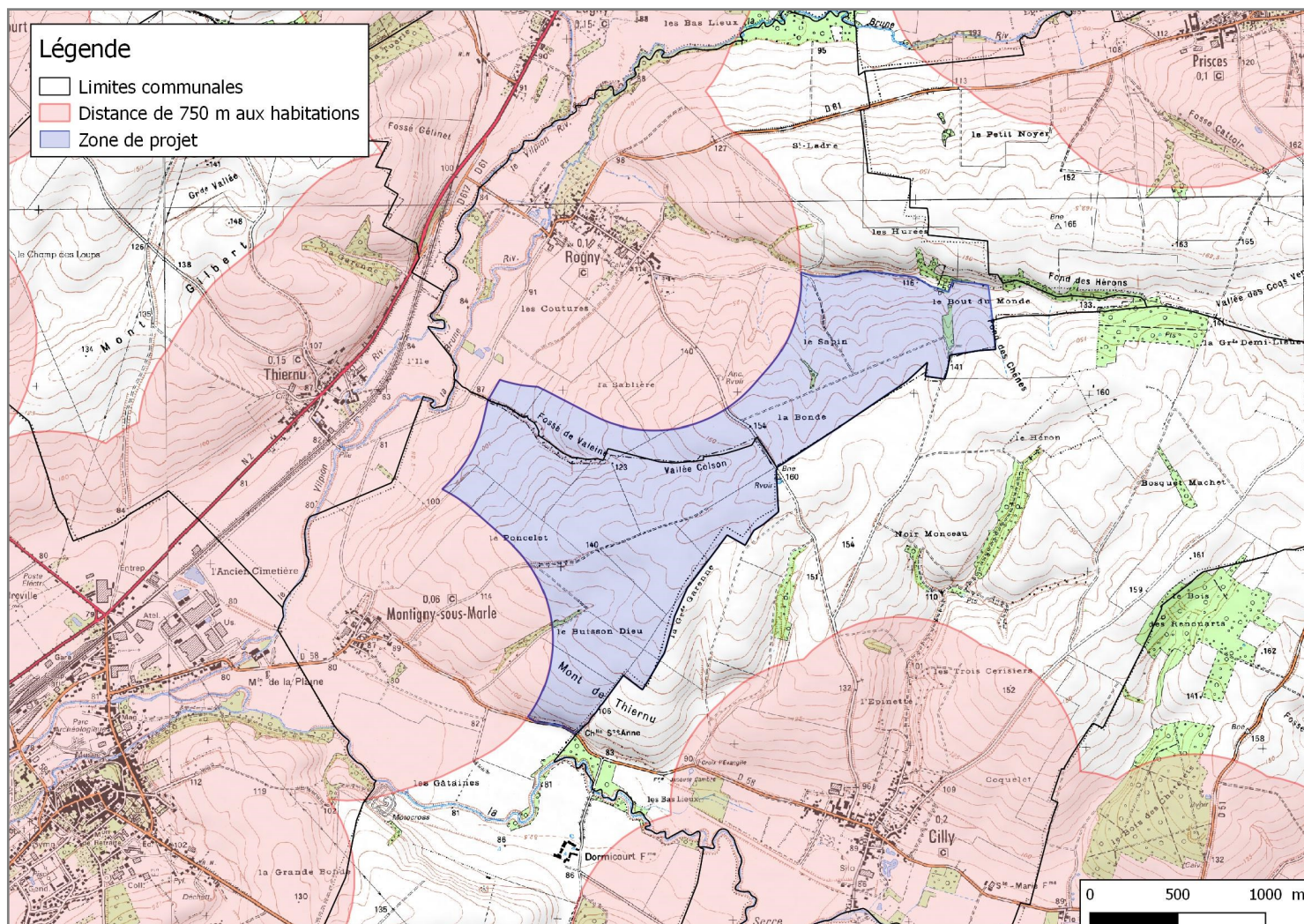
## Où les éoliennes seraient-elles implantées ?

Bien que l'implantation définitive ne soit pas encore déterminée, Nordex s'engage à ce qu'un éloignement minimal de 750 mètres soit conservé avec les habitations, soit 250 mètres de plus que la réglementation.


## Quelle est production attendue pour ce parc ?

La production annuelle du parc est estimée à environ 60 GWh, l'équivalent de la consommation de 12 500 foyers en moyenne, chauffage compris.

## LA ZONE DE PROJET



# Les étapes clés du projet de Montigny-sous-Marle et Rogny

 *Prévisionnel*



## La démarche de communication autour du projet



### De l'information et des rencontres

Afin d'informer au mieux les différents acteurs du territoire (élus, acteurs locaux, riverains), **des lettres d'information** seront envoyées régulièrement pour communiquer sur l'avancée du projet éolien.

Par ailleurs, **nous organiserons une permanence publique** au début de l'année 2020 afin de pouvoir se rencontrer. À cette date, nous serons en mesure de vous présenter les résultats des différentes études : environnementales, paysagères, acoustiques, et de répondre à l'ensemble de vos questions. La date de cette permanence vous sera communiquée ultérieurement.

### Donnez votre avis, posez vos questions !

Deux registres de concertation permanents sont à votre disposition dans les mairies de Montigny-sous-Marle et de Rogny.

Donnez nous votre avis, posez-nous vos questions, nous y répondrons !



# Pourquoi développer l'éolien sur le territoire ?

## Une énergie d'avenir

Des solutions pour l'avenir doivent être trouvées pour répondre aux enjeux énergétiques actuels : prédominance de l'énergie nucléaire, raréfaction des ressources fossiles, réchauffement climatique et tensions géopolitiques. A cet égard, l'énergie éolienne contribue à atteindre deux objectifs majeurs que sont la diversification du mix énergétique français et la transition énergétique vers des énergies propres.

## Une énergie inépuisable

L'énergie éolienne produit de l'électricité grâce à une ressource, le vent, qui est gratuite, non polluante et présente sur l'ensemble du territoire français.

## Une énergie locale

Le territoire est particulièrement favorable à l'accueil d'éoliennes grâce à ses vents forts et réguliers venus des côtes de la Manche.



## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

1995

PREMIÈRE  
ANNÉE DE PRÉSENCE  
EN FRANCE



173

LE NOMBRE D'ÉOLIENNES NORDEX  
INSTALLÉES DANS LES  
HAUTS-DE-FRANCE



1929 MW

INSTALLÉS SOIT  
990 ÉOLIENNES NORDEX  
EN FRANCE



35

LE NOMBRE DE TECHNICIENS  
NORDEX DANS LES  
HAUTS-DE-FRANCE



4

LE NOMBRE DE CENTRES DE  
MAINTENANCE NORDEX DANS LA  
REGION HAUTS-DE-FRANCE



### CONTACT

Lucie SERVEAU - Chef de projets éoliens  
[lserveau@nordex-online.com](mailto:lserveau@nordex-online.com)

### NORDEX France

194, Avenue du Président Wilson  
93210 LA PLAINE SAINT DENIS